

## VIRY-CHATILLON

## Un verdict qui laissera des traces

Le verdict de la Cour d'appel de Paris dans l'affaire des policiers brûlés à Viry-Chatillon le 8 octobre 2016 a suscité la colère dans les rangs de la police.

En première instance, huit personnes avaient été condamnées à des peines allant de 10 à 20 ans de réclusion criminelle : un à 10 ans, deux à 12 ans, trois à 18 ans et deux à 20 ans. Les cinq autres ont été acquittées, « alors que le Parquet avait demandé des peines allant de 20 à 30 ans de réclusion criminelle », indiquait le Parquet général dans sa décision de faire appel le 10 décembre 2019. Autrement dit, le verdict de 2019 ne satisfaisait pas le Parquet car pas suffisamment sévère.

### Une bagarre dans le box des accusés

Mais le verdict rendu public ce dimanche 18 avril du procès en appel voit cette fois huit personnes être acquittées et cinq condamnées. Trois d'entre elles ont été condamnés à 18 ans de prison, un à 8 ans de prison, et le dernier à 6 ans. Des peines également plus légères qu'en



Présents à la manifestation de ce mardi 20 avril au côté de Claude Carillo, représentant d'Alliance PN91, le maire de Viry-Chatillon, Jean-Marie Vilain, Jérôme Bérenger, conseiller départemental de Viry-Chatillon, Alexandre Touzet, vice-président du Conseil départemental de l'Essonne, et Robin Reda, député de la 7<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne.

Ce verdict plus clément qu'il y a deux ans n'a pas totalement satisfait les individus dans le box des accusés. A la lecture de celui-ci, une bagarre générale a démarré dans le box des accusés, nécessitant l'intervention d'une trentaine de policiers et gendarmes. Les heurts se sont ensuite propagés dans la salle d'audience, où étaient présentes les familles des accusés. Une séquence vue comme un « naufrage » de la justice par Thibault de Montbrial, avocat de l'une des victimes.

« Colère après cette décision de justice incompréhensible !

ny, Sébastien et Virginie qui ont été les victimes de barbares qui pour la plupart sont acquittés voire peu sanctionnés. La police a besoin de soutien de la part de la justice, ce sont les délinquants qui ont reçu son soutien ! », a réagi le syndicat Alliance PN91 après le verdict.

### Les victimes de 2016 reçues par le ministre de l'Intérieur

Un verdict qui a rapidement suscité un grand nombre de réactions non seulement au niveau local ou départemental, mais également au niveau ré-

« La réponse de la justice est totalement insatisfaisante. Il faut clairement et plus fermement poser l'interdit absolu des violences en direction des policiers, des gendarmes, des pompiers, des enseignants », a de son côté réagi le vice-président du Conseil départemental de l'Essonne Alexandre Touzet. « 4 ans après le terrible guet-apens de Viry-Chatillon, je réaffirme tout mon soutien aux forces de l'ordre si exposées. Je partage leur colère devant un verdict de la cour d'appel qui prend le contrepied de la sévérité justifiée du Parquet », a commenté la présidente de la Région Ile-de-France Valérie Pécresse. Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a annoncé qu'il recevrait les policiers blessés au cours de cette attaque brutale ce samedi 24 avril. « Je les recevrai samedi matin pour leur apporter le soutien du gouvernement », rappelant les actes barbares et ignobles perpétrés contre eux.

Ce mardi 20 avril, à l'initiative du syndicat Alliance PN, environ 600 policiers et soutiens étaient présents devant le tribunal de Paris pour s'exprimer après ce verdict trop laxiste. A n'en pas douter ce jugement laissera des traces.

## A Viry-Chatillon, le maire exprime sa colère

Les réactions locales ont été nombreuses et ont apporté un soutien net aux policiers.

Jean-Marie Vilain, maire de Viry-Chatillon, est connu pour être un homme qui s'exprime de manière posée, mais toujours franche. Cela a encore été le cas après le verdict du procès. « Il est de bon ton de ne pas commenter une décision de justice. Pour autant, ce matin je veux dire ma déception et mon écœurement devant ce verdict encore plus clément que lors de la première audience. De 6 à 18 ans pour... 5 des 13 prévenus quant ils étaient bien là ne serait-ce que pour regarder brûler des hommes et des femmes. Ce n'est décidément pas cher payé pour avoir essayé de tuer ces policiers et policières. Et que dire de cette bagarre générale

qui éclate dans le box à l'énoncé du verdict et qui montre le peu de respect que peuvent avoir ces personnes pour les victimes et leurs familles. Je pense aujourd'hui aux victimes de cette agression à Viry-Chatillon ainsi qu'à leurs familles mais aussi à toutes les forces de l'ordre qui payent chaque jour un lourd tribut pour nous protéger », a-t-il commenté.

Le député de la circonscription Robin Reda a également commenté de manière ferme cette décision : « Député de Viry-Chatillon, je suis indigné comme Valérie Pécresse et le maire Jean-Marie Vilain, devant la faiblesse du verdict et l'affront fait à nos policiers face à des tueurs en puissance. Le Parquet avait requis des peines pour préserver notre société de l'effondrement de l'autorité ».

I.T.V.

## Le préfet en visite au commissariat de Juvisy

Le représentant de l'Etat en Essonne s'est rendu au commissariat le soir qui a suivi le verdict.

« Nous avons redit aux policiers nos pensées pour leurs collègues, notre reconnaissance et notre confiance », a indiqué le préfet de l'Essonne sur les réseaux sociaux.

Dimanche 18 avril le pré-